

Tourisme en Hérault

Bilan de saison

2021



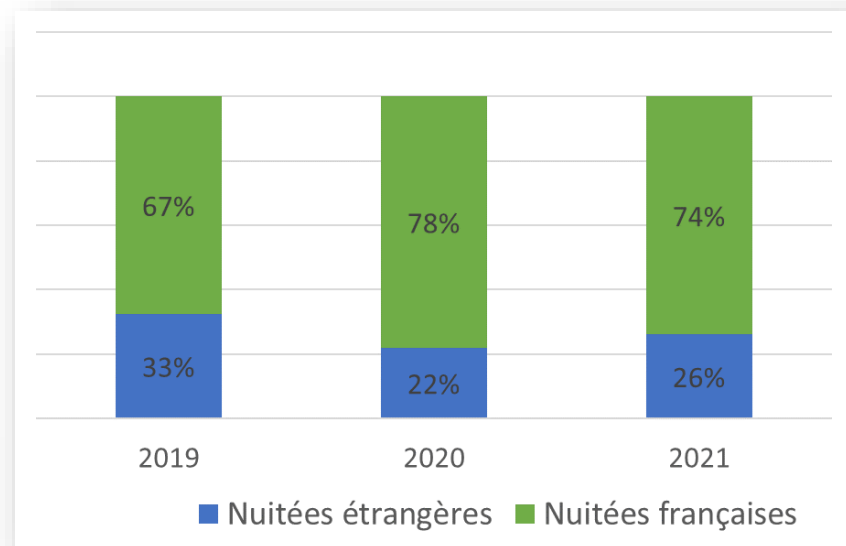
SAISON 2021 en Hérault

Un très bon niveau de fréquentation touristique,
supérieur à 2020 et équivalent à 2019

**26 millions de nuitées touristiques de juillet
à septembre,**

Soit une hausse de 14% par rapport à 2020
Un retour au niveau de 2019

- **19 millions de nuitées françaises**
- **7 millions de nuitées étrangères**



SAISON 2021 en Hérault

Une fréquentation française en progression

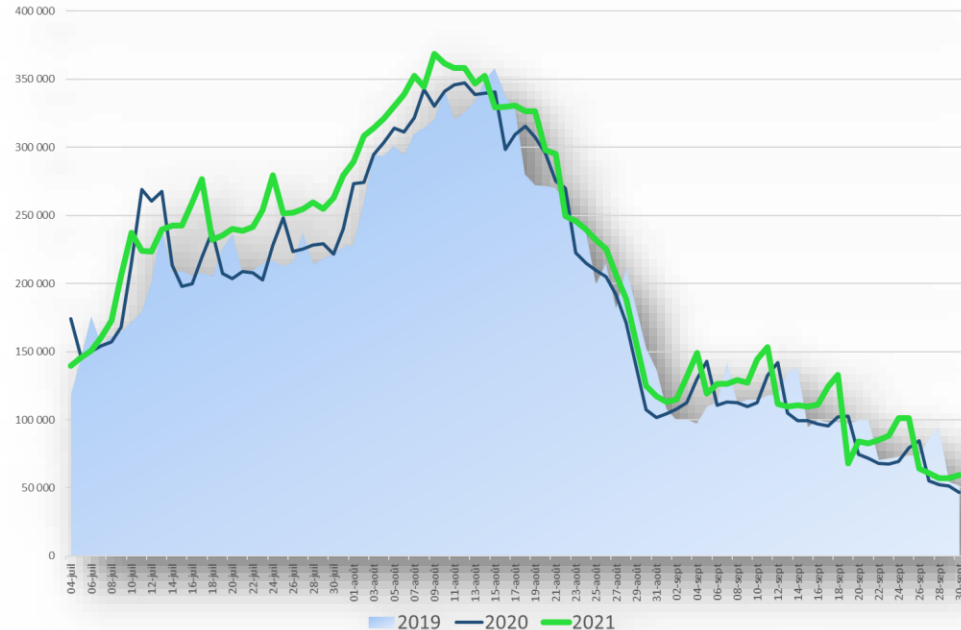
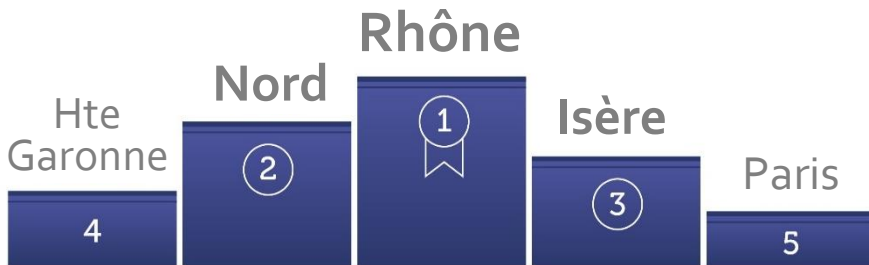


19 millions de nuitées françaises

(de juillet à septembre)

+ 8 % par rapport à 2020

+ 10 % par rapport à 2019



SAISON 2021 en Hérault

L'Hérault retrouve 80 % de sa fréquentation internationale de 2019

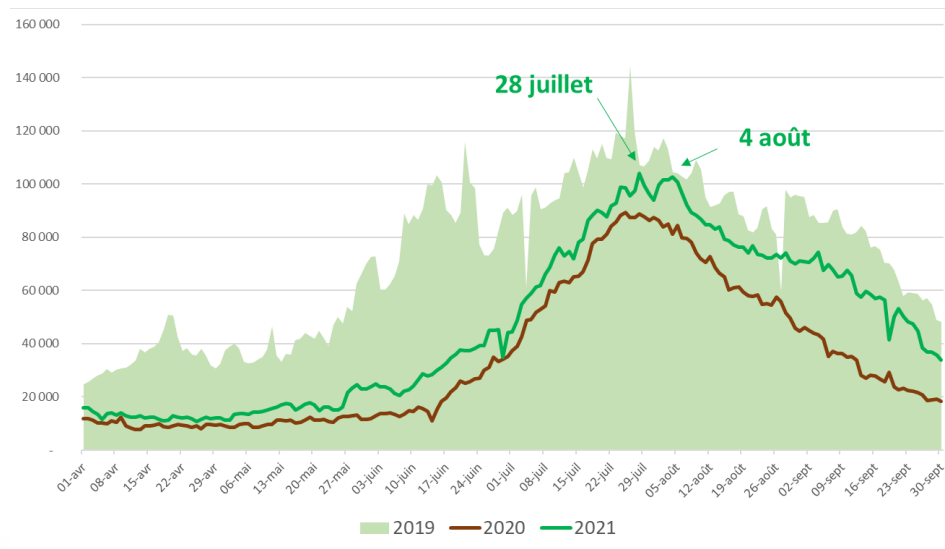


7 millions de nuitées étrangères

(de juillet à septembre)

+ 32 % par rapport à 2020

- 20 % par rapport à 2019



Evolution des clientèles par rapport à 2019 :



En progression :

Belgique + 20 %
Pays Bas + 6 %
Suisse + 50 %



En recul :

Allemagne - 14 %
Espagne - 10 %
Royaume-Uni - 63 %

La saison du point de vue des professionnels

85 % des professionnels héraultais satisfaits de leur activité durant la saison

✓ Comment estimez-vous votre fréquentation par rapport à la saison d'une année classique (2019) ?



Après une année 2020 atypique, certains professionnels du tourisme ont commencé cette saison avec quelques incertitudes. Leurs craintes se sont dissipées au fil des mois, malgré le maintien des mesures sanitaires.

En effet, la reprise a été progressivement observée due à la présence soutenue de la clientèle française ; une dynamique particulièrement observée sur le littoral.

Plus de 70 % des professionnels du tourisme de la destination Hérault, tous secteurs confondus, ont fait part d'une fréquentation stable voire supérieure à la saison 2019. Les gestionnaires de campings et les commerces de proximité se sont démarqués sur cette saison, plus d'un sur deux a bénéficié d'une activité supérieure à la saison 2019.

Sans grande surprise, près de la moitié des professionnels a estimé que la saison 2021 s'était passée « mieux que prévue ». Certains ont même presque retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise.

✓ Comment s'est passée la saison par rapport à vos attentes ?

 **46,7 %**
Mieux que prévu

- Campings
- Hôtels
- Agences immobilières
- Gîtes de France
- Restaurants
- Commerces de proximité
- Caveaux de dégustation
- Tourisme culturel

 **41,1 %**
Comme prévu

- Résidences de tourisme
- Stations Thermales
- Loisirs sportifs

 **12,2 %**
Moins bien que prévu

- Vente de produits du terroir

La saison du point de vue des professionnels

✓ La fréquentation par types de clientèles sur la saison 2021

Malgré une météo capricieuse en juillet et l'évolution des contraintes sanitaires tout au long de la saison, la clientèle française a largement consommé la destination Hérault.

La clientèle de proximité et des départements d'Occitanie a représenté une part importante dans l'activité (plus de 40 %).

	PLUS	EQUIVALENT	MOINS
Individuels	49,0%	35,4%	15,7%
Familles	44,1%	37,9%	18,0%
Groupes	19,2%	28,4%	52,4%
Proximité	43,6%	41,6%	14,8%
Français	63,3%	28,4%	8,3%
Etrangers	20,1%	18,5%	61,4%

Par rapport à la saison dernière, les professionnels du tourisme ont indiqué un retour progressif de certaines clientèles étrangères et sans surprise à dominance Européenne. Nos plus fidèles ont été les belges cités par plus de 70 % des professionnels interrogés, suivis des allemands, des suisses et des hollandais.

✓ Au vu du contexte, comment estimez-vous votre chiffre d'affaires sur la saison ?



A l'instar de l'activité touristique de cette saison, près de 90 % des professionnels de la destination Hérault ont estimé leur chiffre d'affaires élevé à moyen. Les gestionnaires de campings et d'activités sportives et culturelles sont ceux qui ont le mieux tiré leur épingle de jeu, plus d'un professionnel sur deux a enregistré une progression de son chiffre d'affaires.

Le témoignage des professionnels



- ✓ Des réservations d'ultra dernière minute
- ✓ Un allongement de la durée de certains séjours
- ✓ Les clientèles de groupe toujours en retrait
- ✓ Une demande marquée pour les grands espaces et activités de pleine nature
- ✓ Un impact limité du pass sanitaire
- ✓ Des difficultés pour le recrutement de saisonniers :
 - Manque de projection
 - Moins de saisonniers disponibles
 - Pénurie de personnel qualifié
 - Choix de réduire la masse salariale

Rappel du calendrier de la crise sanitaire

2
0
2
0

- **17 mars** : Entrée en vigueur du confinement en France
- **11 mai** : 1^{ère} phase du déconfinement. Les Français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile
- **2 juin** : 2^{ème} phase du déconfinement • Déplacement libre sur le territoire français sans attestation • Réouverture progressive des campings et hébergements collectifs • Réouverture progressive des restaurants et des bars
- **15 juin** : Déplacement autorisé au sein de l'espace européen - à l'exception de l'Espagne et le Royaume Unis (quatorzaine encore imposée)
- **30 octobre** : Confinement généralisé sur décision gouvernementale. Fermeture obligatoire des commerces non-essentiels Interdiction des déplacements. Retour des attestations de déplacement (sortie autorisée pour 1 heure à une distance maximale de 1 km autour de son lieu de résidence).
- **15 décembre** : Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain

2
0
2
1

-
- **16 janvier** : Mise en place du couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
 - **31 janvier** : Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen
 - **3 avril – 3 mai** : Confinement pour une durée de quatre semaines ; unification des vacances de printemps pour tout le territoire : toutes les zones seront en vacances à partir du 12 avril pour 2 semaines
 - **3 mai** : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement (limite des 10 kms) ; Maintien du couvre-feu entre 19h00 et 06h00
 - **19 mai** : réouverture des commerces, restaurants en terrasses, ... avec jauge limitée ; couvre feu repoussé à 21h
 - **9 juin** : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés, des restaurants en intérieur, Les flux touristiques seront réouverts en fonction de la situation sanitaire de certains pays hors Union Européenne ; Mise en place du Pass sanitaire
 - **30 juin** : Fin du couvre-feu
 - **21 juillet** : Mise en place du pass sanitaire dans les lieux de loisirs et de culture de plus de 50 personnes
 - **9 août** : Extension du pass sanitaire obligatoire dans les bars , restaurants, transports, hébergements
 - **30 Août** : Extension du pass sanitaire obligatoire pour les salariés d'établissements recevant du public.
 - **30 septembre** : Pass sanitaire obligatoire les adolescents âgés de 12 à 17 ans.